

SYNEP – EXPRESS

Lettre d'information n°147

Vendredi 22 novembre 2024

https://www.synep.org/info_synep_2024_147.pdf

Choc des savoirs : acte II

La comédie bat son plein !

Les annonces « choc des savoirs » de la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le 12 novembre, ressemblent à une bien piètre comédie et, si nous suivons la pensée aristotélicienne, nous en sommes au deuxième temps où l'acte commence à prendre de l'ampleur et où les enjeux sont élevés. Pour le SYNEP CFE-CGC, ces annonces n'ont que peu de sens au regard d'un métier qui n'attire plus les néo enseignants et où l'attractivité est proche du néant !

Tout d'abord, et faisant fi de l'impopularité des « groupes de besoins » en 6ème/5ème mis en place depuis cette rentrée, Madame Genetet persiste et signe puisqu'elle a décidé d'étendre ces groupes aux classes de 4ème/3ème à la rentrée 2025...mais dans un « format différent ». En somme, il n'y aura pas d'heure en plus mais il faudra faire des groupes sur une heure du temps actuellement destiné à l'enseignement du français et des mathématiques. De plus, alors que le budget 2025 est en berne, la ministre assure que des « moyens supplémentaires seront déployés pour appliquer cette mesure », ce qui représente « environ un millier de postes supplémentaires ». Serait-elle magicienne ? D'ailleurs, les coups de baguette magiques ne s'arrêtent pas là puisque cette dernière assure que ces collégiens pourront bénéficier d'un « doublement des heures d'aides aux devoirs et des stages de réussite pendant les vacances ». Pour les enseignants, ce sera une rémunération via le « pacte » (avec quel budget ? Car le « pacte », lui aussi, a été raboté...sans parler que de nombreux enseignants le rejettent !).

Et, puisqu'il est question de budget, celui-ci sera encore grevé de 9 millions d'euros pour l'achat de manuels labellisés pour les classes de CP et de CE1. Finalement, on se dit que lorsque l'on veut trouver ses sous, on en trouve !

Ce n'est pas mieux pour les annonces concernant le lycée : après le « bac Blanquer » très décrié, Madame Genetet prévoit une épreuve anticipée de mathématiques pour le bac général et technologique à la rentrée 2026, y compris pour les élèves faisant la spécialité. Nos collègues de la matière doivent en ce moment imaginer la tonne de copies qui les attend !

Enfin, le DNB (diplôme national du brevet) sera obligatoire pour le passage en seconde à la rentrée 2027 car ce sera la première génération qui aura bénéficié du « choc des savoirs ». Excusez-nous du peu ! En 2026, la part du contrôle continu et celle des épreuves terminales seront revues, pour atteindre 40% et 60% (contre 50/50 actuellement). Quant à la session 2025, les notes d'histoire-géo et d'EMC (enseignement moral et civique) seront présentées séparément afin de « valoriser l'EMC ». Une mention « TB avec félicitations du jury » sera aussi créée pour les élèves obtenant 18/20 ou plus.

C'est donc aveuglement et dans une (il)logique de « pensées magiques » que la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse poursuit une politique en totale abstraction avec les enseignants sur le terrain.

Au SYNEP CFE-CGC, nous appelons de nos vœux un acte III (qui, toujours selon Aristote, permet de faire retomber la tension et d'arriver au dénouement) à ce « Choc des savoirs » qui sera, nous l'espérons, le temps de la résolution !

Sylvie TUROWSKI

1/1

Les Ressources Humaines au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse : Quand le quantitatif prime sur le qualitatif !

Dans un rapport de la Cour des comptes publié à la fin du mois d'octobre, la juridiction financière de l'ordre administratif en France recommande « une gestion plus fluide et individualisée des ressources humaines » au ministère de l'Éducation nationale. En effet, qualifiées de « rigides » et « frustrantes » pour les enseignants, les ressources humaines actuelles pratiquent surtout de la gestion de masse au détriment de l'individu et de la qualité, ce qui inquiète d'ailleurs la Cour des comptes.

Bien entendu, avec plus d'un million de personnel à gérer et une masse salariale de 79 milliards d'euros, on peut tout à fait entendre que la gestion est complexe et ne permet pas un suivi ciblé et individualisé. Ce que pointe du doigt la Cour des comptes, ce sont les systèmes d'information (certes robustes) vieillissants et qui ne sont pas encore adaptés à la prise en charge de catégories de personnel qui ne cessent de croître : les contractuels et les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap). Aujourd'hui, les objectifs du ministère sont essentiellement quantitatifs mais ne parviennent pas à répondre à la demande exprimée de la part des agents d'une gestion plus qualitative, d'une plus grande reconnaissance professionnelle et d'une meilleure prise en compte des situations individuelles. De plus, la prévention et le traitement des risques psychosociaux (en augmentation au sein du ministère) sont insuffisamment intégrés dans les objectifs.

Ainsi, selon la Cour des comptes, la gestion des Ressources humaines doit impérativement évoluer afin d'assurer une fonction de recrutement et d'accompagnement des contractuels (les agents non titulaires) et ne pas se « cantonner » uniquement à l'organisation des concours et la gestion de la carrière des titulaires. Cependant, tout n'est pas perdu ! Depuis cette année, l'Éducation nationale s'est dotée d'une stratégie « RH 2026 » afin d'atteindre trois objectifs définis : renforcer l'attractivité des métiers, fidéliser les agents et améliorer la qualité du service rendu aux personnels.

Le SYNEP CFE-CGC espère donc que dans un avenir très proche, le qualitatif prenne le pas sur le quantitatif et que l'agent soit (enfin) traité comme un individu à part entière et non comme un simple NUMEN (Numéro d'identification de l'Éducation nationale).

Il y a fort à faire !

Sylvie TUROWSKI

* *

Le billet d'humeur d'Evelyne du 17 novembre 2024

Savoirs fondamentaux en classe : apprendre à communiquer, résoudre des problèmes !

https://www.synep.org/evelyne_2024.htm#bdaiydrCir

2/2